

# Un mur de fleurs contre le harcèlement

Jeudi avait lieu la Journée nationale de lutte contre le harcèlement à l'école, initiée par l'Éducation nationale.

Les membres de l'équipe éducative de l'école élémentaire Gustave-Flaubert du groupe scolaire public ont conduit des actions, durant la matinée, à destination des élèves, du CP au CM2.

Chacun avait été invité à venir vêtu d'un vêtement bleu en signe de leur refus du harcèlement. Les actions se sont soldées, en début d'après-midi, par la pose, sur la grille de l'entrée de l'école, des fleurs réalisées en classe par chaque élève, sur lesquelles un mot ou une phrase contre le harcèlement a été écrit. Réalisées en papier, elles ont été plastifiées afin de s'inscrire dans le temps pour constituer un mur de fleurs, tel un barrage au harcèlement.

L'ensemble de l'école a été mobilisé par le biais de divers ateliers de sensibilisation. « Des vidéos, des jeux, des lectures d'albums, mais aussi des débats ont eu lieu autour du harcèlement. Il s'agit de permettre aux enfants d'appréhender ce qu'est le harcèlement et comment réagir selon que l'on est intimidé ou témoin et de leur communiquer le numéro d'appel, le 3020, au cas où», explique Magali Rault, la directrice.«Une communication est également faite auprès des parents afin qu'ils sachent comment réagir et que faire si leur enfant est touché ou témoin. »

Au fil du temps et des actions de sensibilisation, la directrice constate que « les enfants viennent plus facilement nous dire lorsque quelque chose ne va pas, ou s'ils se questionnent sur tel ou tel comportement ».»

Les élèves de la classe de CM1-CM2 de l'enseignante Noémie Pestel participent, à l'échelle nationale, au concours d'affiche NAH (Non au harcèlement). D'autres actions seront menées sur « le cyberharcèlement ainsi que sur les compétences psychosociales comme l'empathie et la bienveillance ».



Un mur de fleurs a été créé à l'entrée de l'école élémentaire Gustave-Flaubert. Ouest-France